



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78
E-mail : fnecfo21@gmail.com

CSA 7 FEVRIER 2025
DOTATIONS HORAIRES
COMPTE-RENDU DES ELUS FNEC-FP FO

NB 1 : le compte-rendu n'est pas exhaustif et se concentre sur les interventions des élus FO ; par correction, nous évitons autant que possible de parler pour les autres organisations syndicales qui ont chacune leur propre expression.

NB 2 : Ce compte-rendu rapporte des propos tenus sur les mêmes thématiques, mais sur des dates différentes : en janvier pour plusieurs groupes de travail préparatoires, et le 7 février pour le CSA académique.

Explication des sigles des intervenants :

DASEN : Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Il y en a un par dpt.

SG : Secrétaire Générale de l'Académie

SGA : Secrétaires Généraux Adjointes (dont **RH**, pour celui des Ressources Humaines).

DOSEPP : Service chargé des postes, des heures et de leur répartition

REPONSES aux DECLARATIONS

Rectrice : Attachement au dialogue social dans notre académie. Travail en concertation avec vous, donc on a fait beaucoup de GT. Notre ambition est la reconnaissance des situations que vous nous soumettez. On écoute, on entend, on n'est pas toujours d'accord sur la manière de les traiter mais on veut travailler avec vous dans une ambition commune, fournir à nos élèves une éducation de la meilleure qualité possible. On ne peut plus le penser du sommet, on veut le penser avec vous, mais ça va prendre du temps pour se comprendre, chercher des solutions concrètes à nos désaccords.
4 points à reprendre :

- **Les violences** que vous avez mentionnées : Ce n'est pas acceptable. Nous sommes vigilants, en termes de soutien humain et d'accompagnement, de politique RH sur cette question. Cela se décline dans les moyens alloués : nous avons mis 4 ETP supplémentaires d'appui aux enseignants dans le 1^{er} degré.

- **L'école inclusive**, vous y êtes attentifs. Nous aussi, nous ouvrons 5 ULIS (3 dans le 21, 2 dans le 71). L'extention des PAS dans la Nièvre ne retire pas de postes, mais les redéploie dans le dispositif. Dans le 21, pour l'instant, si j'écoute les remontées du terrain, je n'ai que des retours positifs.

- **EVARS** (Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité) : j'ai vu une séquence pédagogique en CM1 CM2, j'étais impressionnée par le travail de l'enseignante sur le consentement. On a bcp discuté de la formation pour ceux qui se sentent plus en difficulté sur la mise en œuvre.

- **Sur le PASS Culture**, je comprends que vous ayez pu être choqués par les « stop and go », mais la ministre est attachée au Pass Culture. Elle recherche l'équité dans le déploiement de ce dispositif sur le territoire. Dans le contexte budgétaire actuel, il y avait 72 millions d'euros, plus que l'année précédente. Mais en janvier 2025, la part du budget dédié au PASS Culture dans les actions remontées par les étab s'élevaient déjà à 50 millions d'euros. Pour pouvoir déployer les

actions sur le reste de l'année, la plateforme a été bloquée. Mais la plateforme Adage, va rouvrir d'aujourd'hui au 28 Février pour permettre à tous ceux qui ont engagé des actions de confirmer les réservations mises en attente. L'ensemble des projets validés pour 2024-2025 se tiendront, seront financés. Le ministère regarde comment mieux étaler dans le temps la part collective du Pass Culture.

SG : on est dans une situation budgétaire totalement inédite. Malgré cela, on a fait un gros travail sur les contractuels ; on a essayé de ne pas faire peser cette contrainte sur les établissements. Dans les années à venir, nous risquons d'avoir de telles contraintes d'autres années. Nous nous efforçons d'être humains.

PREPARATION DE RENTREE

REPARTITION DES MOYENS DANS LE 1^{ER} DEGRE

Rectrice : notre académie subit une déprise démographique importante. Sur le 1^{er} degré, c'est 2616 élèves de moins à la rentrée 2025. Notre académie, globalement, a été fortement dotée les années précédentes et nous faisons régulièrement les frais de redéploiements nécessaires aux autres académies. Nos axes pour la rentrée 2025 : le taux d'encadrement (il progresse), les conditions d'apprentissage des élèves, les CPC (5 postes en +, après déjà 9 postes l'an passé) et les postes PAS. Cela nous a conduits à ventiler entre dpts.

SGA : Priorités travaillées avec les DASEN. Quelques chiffres clé : dans les scénarios les plus pessimistes, on était sur 170 à 200 postes supprimés s'il y en avait eu 4000 comme prévu initialement. On est passé de 22,7 élèves à 20,6 en moyenne. Sur l'Ecole inclusive, les efforts faits chaque année sur les ULIS aboutissent à des créations (153 ULIS maillent les territoires, 5 de + l'année prochaine). Dans la façon dont on répartit les moyens, une attention forte a été portée aux P/E et à la hiérarchisation des IPS.

FO : Le P/E prévisionnel de 2024 était plus élevé que ce qu'on constate dans les faits. Donc difficile

de savoir si vous allez vraiment pouvoir le maintenir ou le faire progresser. De toute façon ce n'est qu'une moyenne et masque des disparités incroyables. On a eu des classes de maternelle à 30 et + encore à cette rentrée, alors que les conditions de travail sont très dures (beaucoup d'élèves ingérables non encore notifiés, etc.) ; en témoignent les nombreux RSST. De plus, les classes de Grande Section servent de variable pour fermer des postes. Vous renforcez bcp les postes de Conseillers Pédagogiques de Circonscription, mais ce n'est pas ce dont les collègues ont besoin : sortir des enseignants de devant des classes pour les disperser sur de vastes territoires qu'ils ne peuvent pas couvrir, ce n'est pas une bonne stratégie. Ex : les éducateurs et les coordinateurs PAS sont 2 ou 3 pour une vingtaine d'établissements, sans matériel pédagogique adapté ! Et pendant ce temps, pas de moyens pour le remplacement.

SG : pour les signalements, on partage la préoccupation, on ne veut pas laisser les profs seuls avec ça.

DASEN 89 : Certes, le P/E ne dit pas tout des conditions d'accompagnement mais ça permet de

comparer les dpts. Dans l'académie, on a les plus élevés de France. Le E/C (nbe d'élèves par classes) aussi, cache les disparités puisque c'est une moyenne. Certes il y a des classes à 10 et d'autres plus chargées. Mais nous, dans le 89, on est à un peu moins de 20 par classe, alors qu'on était à 22 il n'y a pas si longtemps. CPC ne sont pas la solution miracle mais on a des retours positifs. Sur les classes uniques, il y en a. Ce n'est pas dégradé, même si ce n'est pas souhaitable. On demande aux maires de travailler sur des RPI. Projet d'ULIS 1^{er} degré ds le 89. L'implantation manque de stabilité car parfois il faut prendre le temps de discuter avec les familles.

FO : dans la déclaration, nous dénonçons le fait que les PAS soient étendus dans la Nièvre à moyens constants, en prenant les 8 postes nécessaires sur la dotation du département ! Pourtant en Côte-d'Or comme partout où les PAS sont expérimentés, ils engendrent le chaos, et la colère chez les collègues. Dans les PAS, la

notification MDPH devient le plan B de l'accueil du handicap. Le but est donc de sortir les élèves du champ du handicap, ce qui les prive les d'un enseignement adapté. Quant aux postes d'AESH créés, chacun sait qu'ils ne trouveront pas preneurs avec un salaire sous le seuil de pauvreté.

SG : *on aurait pu donner 8 emplois de la dotation globale pour faire financer à tous les dpts cette mise en place des PAS dans le 58. Ou alors, on répartit les 60 suppressions de postes sur les 4 dpts, et la Nièvre avec le meilleur P/E de France peut mettre en place le PAS sur sa dotation propre, sans même remettre en cause l'amélioration du P/E car il est prévu qu'il augmente.*

Rectrice : *Dans le 21, pour l'instant, si j'écoute les remontées du terrain, je n'ai que des retours positifs. L'extention des PAS dans la Nièvre ne retire pas de postes, mais les redéploie dans le dispositif.*

FO Mais renforcer l'Ecole Inclusive en sortant 8 personnes de devant les élèves n'est pas une bonne stratégie

Vote contre unanime

REPARTITION DES MOYENS DANS LE 2ND DEGRE

Plan tranquillité scolaire reçoit des moyens supplémentaires. 5 référents académiques et départementaux dédiés au harcèlement scolaire, 1 CPE et 12 AED en +. Chaque académie doit se doter d'un **SDSA (Service de Défense et de Sécurité Académique)** pour gérer les situations de crise ; le DirCab travaille avec moi sur la création de ce service, on va vous consulter.

SG : *Bcp d'acteurs travaillent déjà sur les accompagnements. On va donner à cela plus de visibilité et de synergie sur la gestion de crise, et travailler sur le suivi dans la durée.*

FO : **SDSA** on attend de voir. La réalité pour l'instant, c'est encore bcp de chefs d'étab qui mettent le couvercle sur les situations de crise. Ex : à un prof qui signale un danger, on répond : « Oh l'élève avait un couteau dans son sac ? Mais il n'avait pas l'intention de s'en servir » ; à un prof

déjà agressé qui entend un élève lui promettre « de venir finir le travail », on répond : « ce n'est pas une menace, c'est une simple insulte, pas de conseil de discipline ».

Rectrice : *On veut un dispositif pragmatique et travailler à l'acculturation pour faire remonter les situations de crise et que vous vous sentiez soutenus.*

FO : Il y a du boulot !

SG : *Oui, il y en a ! Mais on a commencé à ne plus mettre la poussière sous le tapis. Les « faits établissement » remontent. Il y a plus d'accompagnement, de plus en plus professionnalisé ; et nous accordons la protection fonctionnelle sans faire bcp de difficultés.*

Préparation de rentrée

Rectrice : *Un peu moins de pertes d'élèves en lycée et collège. Le choc des savoirs est maintenu en 6° et 5°, avec pour objectif d'évaluer ce dispositif en juin 2025 pour se prononcer sur la poursuite en 2026. Cette mesure financée à travers une allocation progressive des moyens très développée. Laisser la main aux étab pour les 4° et 3°. 12 ETP fléchés sur le déploiement du Choc des Savoirs en 3°/4° ; 33 ETP pour l'alloc progressive des moyens en lycée. Prépa 2^{nde} ne sont pas supprimées, elles sont maintenues en 2025, dans les mêmes emplacements. Un petit mot sur la voie pro : Meilleure réussite et insertion de nos jeunes.*

FO : Choc des savoirs : comment faire les groupes avec 50 postes en moins dans les collèges ? Et pourquoi rétablir les groupes en 2025, les discuter vaguement en juin pour savoir si on les abandonne à la rentrée 2026 ? Simplifions : il suffit de renoncer aux groupes tout de suite. Il est incompréhensible que la ministre dise « faire confiance » sur les dispositifs à déployer en 4°/3° (et sans imposer de dispositif précis) mais qu'elle impose les groupes en 6°/5°. Ce sont les mêmes profs, vous pouvez leur faire confiance pour tout.

SG : *on n'a pas changé la méthode, toujours 138 ETP sur ce point, à peine moins parce qu'il y a moins d'élèves. On consacre à l'Allocation Progressive de Moyens 128 ETP. Sur l'accompagnement des élèves les plus fragiles, on va continuer, pour l'instant, les classes de préparation à la 2^{nde}. Les expérimentations pédagogiques dans ces classes sont à poursuivre, même par d'autres voies. Les moyens des 27h sont déjà mis. On a desserré sur les lycées car on avait serré l'année dernière. Il ne faut pas garder trop d'HP. On a quasiment tout mis dès maintenant. Tout ce qu'on peut stabiliser maintenant ça évite des MCS.*

FO : Le taux d'HSA était passé entre 2023 et 2024 de 9,64% à 9,75%, et là il passe de 9,75 à 9,78%, donc il augmente encore dans les collèges, alors que les collègues n'en peuvent plus. Alourdissement de la charge de travail, plus de

classes, plus d'élèves, plus de réunions : et il faudrait encore prendre des pactes ? ça suffit !!

En lycée le taux est stable mais toujours excessif : LP, le taux d'HSA est à 13,5%, et en LGT à 12,72%, c'est inhumain. Le nombre de postes qu'on pourrait ouvrir en dégonflant un peu la baudruche Pactes + HSA, c'est énorme et ça représente des divisions en plus dans les établissements, un peu de détente dans les effectifs.

Par ailleurs c'est bien de ne pas trop garder d'heures postes, mais dans les ajustements de fin juin si vous n'avez plus que des HSA, elles seront difficiles à faire absorber aux collègues.

FO : 50 postes supprimés, +10 mis en réserve pour le remplacement, c'est trop de suppressions.

SG : *moins d'emplois à supprimer qu'avec 4000 suppressions de postes (il y aurait eu autour de 90 suppressions de postes). On a desserré. 10 ETP supplémentaires pour le remplacement. Les années précédentes, on limitait le nombre de suppressions de postes dans les structures en les reportant sur le remplacement, sachant qu'on n'arrivait pas à consommer tous les moyens de remplacement faute de ressources réelles. Les TZR nous ont permis de faire une rentrée plutôt satisfaisante. Nos services arrivent, dans un marché du travail très fortement concurrentiel, à passer de 400 à 800 contractuels (en personnes physiques, pas en ETP). Il reste 1% de besoins non couverts.*

FO : sans doute plus, car il y a eu un forcing aux Pactes, que certains profs ont dû prendre pour remplacer leurs collègues absents. Ce n'est pas fait pour cela, mais bcp de collègues se sont dévoués pour couvrir ainsi les besoins de la rentrée. Pour les contractuels, vous auriez moins de mal à en recruter si vous leur proposiez des CDD d'un an sans rupture aux petites vacances, et si les frais de déplacement étaient correctement payés. En Lettres modernes, pas d'annonce de recrutement alors que gros besoins ?

SG : *14 contractuels dans cette discipline ont été recrutés, bravo aux services. On y travaille. Cela ne passe pas que par Pôle emploi. On a pris l'attache de l'université pour les étudiants de Master...*

Lors du groupe de travail préparatoire au CSA, le 27 Janvier, **FO** est intervenue sur de nombreux établissements, lycée par lycée, pour faire état des difficultés là où trop d'heures sont supprimées. Par exemple, nous sommes intervenus sur les lycées **Carnot, Montchapet, Eiffel, Liégeard, Désiré Nisard, etc.**

Vote contre unanime

CPE, DDFPT, SANTE, SOCIAUX

PERDIR 1 poste retiré à Jeannette Guyot

SGA : Carte cible Adjoint du Lycée Jeannette Guyot Le lycée Guyot est le seul qui en a 2. Ailleurs, on a parfois jusqu'à près de 900 élèves et un seul adjoint. Le plus logique était donc de le supprimer là. Clos Maire a encore le temps, mais Guyot est depuis longtemps dans la carte cible depuis le temps que la fusion s'est faite.

DDFPT : 0 poste, 1 redéploiement.

DOSEP : ½ poste d'assistant supprimé à Niepce. On n'avait pas supprimé au moment de la fusion. On a supprimé un demi-poste en 2022, et là on supprime le reste, 6 ans après la fermeture. Et Mathias a une offre de formation similaire, et on a un besoin d'un poste complet.

FO : et à part ça les fusions ne servent pas à supprimer des postes...

SG / SGA / DOSEP : Non, jamais au début. Mais après, les établissements fusionnés se trouvent surdotés, donc forcément...

Administratifs : 2 postes supprimés.

FO : 2 postes sur Dijon, mais quid des 4 postes d'administratifs dont les suppressions doivent encore être réparties entre Dijon et Besançon ?

SG : Ce sera traité dans une autre instance, mais il y en aura 2 sans doute pour notre académie.

FO : Cela fera 4 postes ! Inacceptable !

CPE + 1 poste.

Le CPE en +, on le met à Champollion. DDFPT : retrait d'un demi-poste à Niepce pour le mettre à Mathias.

FO : Clos Maire n'est pas surdoté. On a déjà expliqué que c'était un lycée qui pouvait être difficile car multi-public et surtout multi-sites. Dégarnir, c'est mettre tous les sites dans des situations de présence intermittente du CPE. Cela peut être catastrophique dans la gestion de classe. Qu'un poste de CPE ait été ajouté à Champollion, tant mieux. Mais il faut bcp + de CPE partout ! Rien que sur l'agglomération dijonnaise, le collège **Carnot** en demandait à juste titre l'an passé : bien des collèges méritant d'être en REP auraient besoin de ces postes, comme les collèges **Dunant** ou **Herriot** entre autres.

Infirmières et Assistantes sociales : 0 poste.

FO : il en faudrait une par établissement. Vous voulez faire des services de défense et de sécurité, combien de situations tendues pourrait-on éviter en prévention avec plus d'assistantes sociales et d'infirmières ?

Rectrice : il faut que les élèves soient formés aux compétences psycho-sociales, c'est aussi une réponse aux situations de violence. Mais je ne vous réponds pas en termes de moyens...

Vote contre unanime

OFFRE DE FORMATION LYCEES

SG : *Bcp de GT là-dessus. On ne va pas y revenir. La DOSEP questionne les chefs d'étab pour ajuster la carte. On expertise les remontées avec les IPR, on croise les regards. Sur la voie pro, on remonte bien en arrière, car on commence en N-2 presque, avec la lettre de cadrage cosignée entre la région aca et les 2 recteurs. Sur le reste, un autre GT fin novembre.*

FO : *On reste contre les colorations qui font perdre des heures et sont un peu des miroirs aux alouettes. Concernant les CAP, aucun n'est ouvert alors qu'il y a beaucoup de demandes. Le vote contre s'impose.*

SG : *Les CAP peuvent être créés, mais il faut redéployer, on ne peut pas rester figés sur des cartes de formations qui ne bougent pas depuis 20 ans. On est à 11% de transfo de notre carte des formations. on soutient les BTS car on a des H/E très supérieurs au niveau national.*

DOSEP : *Mais cela a un coût inquiétant. 14, 6% de places vacantes en 2018 et maintenant, 27% l'année dernière et 31,7% de places vacantes.*

CARTE DES LANGUES VIVANTES ET ANCIENNES

FO : *Attention à ce qu'on appelle maintenir l'offre. Les LV maintenues dans l'offre mais « non ouvertes », c'est jouer sur les mots. Ex à Carnot : Aucun des enseignements que le chef menace de suppression s'il n'atteint pas un seuil arbitraire de "12 élèves" n'est fermé officiellement par le rectorat (dans la carte académique des Langues vivantes et des langues anciennes, tout reste ouvert à Carnot). Pour les familles, cela continue donc à faire partie des enseignements officiellement affichés à Carnot comme ouverts. Dans ce cas, dire "ce n'est pas que je ferme, c'est que je risque de ne pas ouvrir", et de fait, ne pas les ouvrir pour effectif insuffisant, c'est vraiment jouer sur les mots. Il faut que la CAELVE soit plus contraignante et oblige à ouvrir ce qui est affiché. La Carte des Langues n'est pas assez*

FO : *Eh ben changez le recrutement. Plein de séries technologiques, surtout les STI 2D, devraient avoir leur place en BTS, et cela réglerait à la fois le pb des places vacantes en BTS, et celui de la déprise des séries STI. Si les élèves de STI 2D n'étaient pas poussés en BUT où ils échouent souvent ; si on leur laissait les places vacantes dans les BTS très tôt dans le recrutement au lieu d'attendre que les bac pro se décident, peut-être y aurait-il plus de candidats à aller en STI. Actuellement leurs débouchés d'étude ne leur correspondent pas. L'académie dit qu'elle se préoccupe de l'avenir des STI 2D, qu'elle soit plus volontaire pour leurs débouchés.*

SG : *Offre de BTS très dispersée dans notre acad, et moins efficace qu'à Besançon par exemple. Les BUT, bcp d'apprentissage public et ça marche vraiment bien, d'après nos premiers constats.*

Vote contre unanime

contraignante : si on peut obliger les chefs à maintenir l'affichage du menu mais pas à cuisiner les plats affichés, ça ne suffit pas. Cf. Carnot.

SG : *on y tient à la carte des LV. Tout ce qui est carte des formations est déterminant par exemple pour l'organisation et le maintien des transports scolaires. On est volontaire, mais on est obligé de laisser un peu d'autonomie aux établissements. On ne pense pas qu'il y ait tant d'écart que cela entre ce qui est annoncé offert et ce qui ouvre réellement ; et on est déjà intervenus pour défendre certaines LV et empêcher les chefs de les défavoriser ou de les fermer hors cadre de la CAELVE.*

Vote contre unanime

CARTE DES AGENCES COMPTABLES

SG : très grosse taille des agences, on profile, on donne des emplois. On a commencé le travail sur deux agences comptables en déshérence. On ne peut pas ne rien faire. Deux ont été ciblées pour fermeture, on en est sûr. Pour Toucy l'agence va à Jacques Amyot à Auxerre. Pour Charolles, soit on recrée une grosse agence ailleurs, soit on redistribue les étab rattachés sur les agences existantes. On profile les postes, on n'en est pas aux personnes, même si on est déjà en train de regarder cela aussi en RH.

FO : Attention au regroupement en masse dans des super-agences, qui présente deux risques. D'une part, le risque de suppressions de postes dans les grosses agences. D'autre part, le risque, dans les établissements fragilisés quand leur

agence comptable disparaît, de périliter plus rapidement. N'est-ce pas un peu comme un premier pas vers des regroupements d'étab ou pire, des fermetures ?

SG : Attention, les regroupements peuvent aussi sécuriser les équipes et de ne pas laisser les personnels seuls avec leurs difficultés. Les interim ce n'est pas la solution.

FO : A Jacques Amyot, vous pouvez promettre qu'il y aura du personnel en + pour ces tâches en + ?

SGA : ça, on en parlera au mois de Mars.

SG : on accompagnera les situations RH aussi. On sait que ça peut être sensible humainement.

Vote contre unanime

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Rectrice : 3 GT sur ces questions, c'était compliqué et on en a refait. Vous savez aussi que les LDG sont des rappels de principes par le ministère et qu'on est là seulement pour regarder comment on peut les appliquer de la meilleure manière possible.

SGRH : On a travaillé à la fois sur les mobilités et les promotions. ATSS : status quo. 2nd degré = intégration des agrégés, qui seront gérés académiquement comme les autres. On a essayé de conduire un projet de bonification attractivité des zones rurales, qui n'a pas fait l'unanimité et a été retiré, le temps qu'on le retravaille (on a peut-être une solution). Les POP fêtent leurs 3 ans. Le ministère les bonifie. On a profité de cette bonification pour modifier les bonifications pour les sorties d'EREA. Une priorité non légale était encore présente, supérieure à des priorités légales, on a corrigé ce point. 45 profs concernés. Plusieurs étaient dans une démarche de mobilité et l'ont eue, un ne l'a pas encore eue. On s'engage, et ce sera noté au PV, à lui faire un courrier pour lui maintenir les conditions antérieures pendant 3 ans.

1^{ER} DEGRE

FO : Les PE ne veulent pas de cet alignement des barèmes 1^{er} degré sur les barèmes 2nd degré et redisent leur attachement à l'ancienneté générale de service.

SGRH : On n'aligne pas sur le 2nd degré, c'est juste que l'ancienneté générale de service n'est pas une notion juridiquement solide. On en a pris une autre, au plus proche. On ne vous a pas convaincus. Mais l'argument fort, c'est qu'on n'a pas le choix. On va mettre des règles très précises sur l'ancienneté. Vous n'êtes pas satisfaits, dont acte. Le ministère nous a rappelé à l'ordre. Vous évoquez des académies qui ont eu plus de largesse, ils peuvent être retoqués. le paramétrage ne nous incombe que partiellement. L'outil livré est conforme aux LDG ministérielles.

Vote contre unanime

2ND DEGRE

FO : de toutes les remarques que nous avons faites au GT, nous en sélectionnons trois :

Sur le **bilan des passages à la Classe Exceptionnelle** : il apparaît que les consignes ont été mal comprises par les chefs d'établissement et par les inspecteurs. Des disciplines à gros effectifs (Lettre Modernes : 5 promotions) se retrouvent avec 3 fois moins de promus que des disciplines à très petits effectifs (SII : 16 promotions). Sur les **RdV de carrière**, il y a de la rancœur chez les collègues qui se retrouvent avec « satisfaisant » alors qu'ils n'en ont qu'un dans leurs colonnes remplies de « TS » ou d' « Excellent ». **Sur les affectations**, il est écrit que « *Si tous les postes provisoires sont pourvus, les TZR feront des remplacements ou des suppléances dans leur zone et éventuellement dans les zones limitrophes* ». On demande de supprimer cette éventualité, car comme tout se touche ou presque, les TZR 21 peuvent être envoyés sur toute l'académie au final.

Si les LDG nationales ne le permettent pas ; au moins, mettez « *avec leur accord* ».

DPE : *on contacte les TZR concernés. On ne recueille pas toujours leur accord mais le cas échéant on peut le leur imposer au nom de la continuité des services.*

SG : *Il faut faire attention aux situations extrêmes.*

Sur les EREA, dont les enseignants voient fondre leur barème en raison d'un changement du mode de calcul, **FO** comme toutes les organisations syndicales ont demandé un dispositif de sortie.

SGA-RH : *propose d'écrire un courrier aux collègues qui peuvent être concernés, et de prendre quelques engagements à leur endroit sur la conservation provisoire d'une partie de leurs points.*

Cela ne suffit pas aux yeux des différentes organisations syndicales.

Vote contre unanime

Comme souvent, le CSA s'achève à une heure fort tardive sans qu'aucune question diverse n'ait pu être traitée.